

**Motion de Mmes Isabel Nerny et Alice Ecuillon: «Clôturons et cédon un plan d'herbe dans le parc des Bastions pour les ébats des chiens de la Vieille-Ville».**

(ainsi amendée et acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 6 décembre 2000)

*MOTION*

Considérant que:

- nombreux sont les galeristes, avocats et même juges d'instruction qui viennent travailler en Vieille-Ville avec leur chien et que ces chiens s'additionnent à ceux des habitants du quartier;
- les endroits «pattes libres» sont trop restreints pour plus de 17 000 chiens à Genève;
- bien que située en plein nord, la terrasse d'Aubigné a été dévolue aux enfants, pourtant peu présents en ces lieux;
- autrefois, ce pré derrière la cathédrale était le rendez-vous convivial des «quatre-pattes» et des «deux-pattes» et que cela manque à tout le monde,

le Conseil municipal demande, une fois de plus et de manière véhémement, au Conseil administratif de modifier le règlement communal en obligeant les propriétaires de chiens à tenir ces derniers en laisse sur l'ensemble du territoire communal et à ramasser les déjections de leurs animaux, sous peine d'amende.

Et lorsque cela sera fait, de bien vouloir considérer la possibilité de clôturer et de céder des espaces privilégiés aux chiens et à leur maître.